

Procès Verbal -
Compte rendu sommaire du conseil communautaire du 20 mars 2025
Extrait des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars à vingt heures, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le quatorze mars deux mille vingt cinq, à la salle des fêtes de MONTZEVILLE, sous la présidence de M. Hazard, Président.

	Présent	Excusé	Délégation pouvoir article L2121-20 CGCT	Observation
Monsieur HAZARD	x			
Monsieur ANTION	x			
Madame MUNERELLE	x			Pouvoir de M. Duret
Madame THIL	x			
Monsieur THOMAS	x			Pouvoir de Mme Casagrande
Monsieur DEHAND	x			Pouvoir de Mme Jacquinet
Madame GERARD	x			
Monsieur CORTIAL	x			pouvoir de M. Brochet
Monsieur VELAIN	x			
Monsieur GRIGGIO	x			
Monsieur COLAUTTI				
Madame SCHWEITZER	x			
Monsieur FALQUE	x			
Monsieur AMBROSIO	x			
Monsieur GOEURIOT	x			
Monsieur DURET		x	Pouvoir à Mme Munerelle	
Monsieur LORANS	x			
Monsieur BROCARD	x			
Monsieur CHAZAL	x			
Madame COUPADE				
Monsieur SAINT-VANNE (Charles)				
Monsieur LONG				
Monsieur MICHELET		x	Pouvoir à M. Weiss	
Monsieur LAPARRA				
Monsieur STCHERBININE	x			
Madame COLLIGNON	x			Pouvoir de M. Weisse
Monsieur PONCELET	x			
Monsieur ADDENET	x			
Monsieur JACQUINOT	x			

Monsieur VERNEL				
Madame PELISSIER	x			
Madame PROT		x	Pouvoir à mme De Palma	
Monsieur MAGISSON	x			
Monsieur LEFRAND	x			
Madame JACQUINET-DEBEAUMOREL	x		Pouvoir à M.Dehand	
Madame BOURDIN-WATRIN	x		Pouvoir à Mme Mounzer	
Monsieur HENRY				
Madame BATTOU				
Monsieur WEISSE		x	Pouvoir à Mme Collignon	
Monsieur ROUARD	x			
Madame CASAGRANDE		x	Pouvoir à M.Thomas	
Madame MOUNZER	x			Pouvoir de Mme Watrin
Madame DE PALMA-ANCEL	x			Pouvoir de Mme Prot
Monsieur BEAUMET	x			
Madame SANTUS	x			
Monsieur HIRAT	x			
Madame GHEWY				
Madame RICHARD				
Monsieur BROCHET		x	Pouvoir à M.Cortial	
Madame ANRIFIDINE				
Monsieur WEISS	x			Pouvoir de M.Michelet
Monsieur REVEANI	x			
Monsieur BURATI				
Monsieur LAHAUSSE	x			
Monsieur LIBERT	x			
Monsieur GRZYMLAS	x			

Le conseil communautaire constate que le Quorum est atteint. Il nomme Monsieur Samuel Ambrosio en qualité de secrétaire de Séance et Freddy KESSEL, DGS, en qualité d'auxiliaire de séance.

Le conseil s'est ouvert à 20h08.

Ordre du jour

Modification de l'ordre de passage des projets de délibération, le conseil s'ouvre sur le projet :

Signature d'une convention de labellisation d'itinéraire de randonnée pédestre entre la FFR et la CA du Grand Verdun

Rapporteur	Monsieur Velain	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur Velain rappelle l'existence du projet voie verte avec ses 26 km et 4.5 million d'investissement. L'idée était de raccorder toutes les communes du territoire à la voie verte. L'expertise de la fédération de randonneurs a aidé la collectivité à penser ce projet depuis 2016. Pour certaines collectivités éloignées, ce sont des boucles dans les boucles. En 2020, 100 km ont été développés, uniquement de randonnée. En 2021, une centaine de kilomètres en plus sur la partie champs de bataille en partenariat avec l'ONF. Ces chemins là se recoupent avec les chemins de forêt d'exception. Au final, les chemins vont de Bethincourt à Ornes.

M.Velain laisse la parole à M.Garand de la fédération de randonnée qui expose le travail réalisé. Les sentiers sont désormais prêts à être empruntés. Toutes les randofiches sont déjà sur le site de la randonnée de la Meuse.

Un représentant de l'ONF prend également la parole pour expliquer que les enjeux environnementaux sur le champ de bataille sont contraignants (natura 2000, surveillance quotidienne, sécurisation ponctuelle). Ils sont favorables au lien réalisé avec les sentiers d'exceptions.

M.Hazard ajoute que ça s'inscrit dans la politique de diversification touristique. Ça renforce l'attractivité de l'agglomération et contribue à montrer l'image de la Meuse et son cadre de vie diversifié. Il salue le travail de la FFR.

M. Dehand demande où trouver les circuits.

M.Garand indique qu'ils sont disponibles sur l'appli de la fédération "Ma rando" et le site du comité Meuse de randonnée. Ils envisagent de faire un topoguide

M.Hazard ajoute qu'il y aura un point presse sur le sujet, une communication spécifique en juin et un autre permettant aux maires de l'agglomération de communiquer dans leurs communes.

Un élu demande si les tables de pique-nique, par exemple, sont signalées.

Réponse positive. Les problématiques de chasse aussi sont évoquées

M.Velain ajoute que l'ONF a fait un énorme travail de recensement de signalétique. Le mobilier actuel est obsolète tant par ses emplacements que pour la qualité, il va falloir réfléchir à cela.

Le représentant de l'ONF rappelle l'existence de la commission tourisme pilotée par Meuse attractivité qui mettra en valeur le travail évoqué mais travaillera également sur l'enjeu de l'accueil du public sur le terrain, le réseau point noeud, un panneautage, l'accessibilité PMR. Il évoque un phénomène arrivé aujourd'hui : un feu de forêt à Bezonvaux, chemin du loup dont l'alerte a été donnée par un cycliste. Un départ de feu qui a brûlé un hectare en sous étage (des feuilles) le fait qu'il y ait eu peu de vent et un terrain en pente a limité les dégâts, mais c'est tout de même inquiétant. Cet incendie est dû à une grenade au phosphore de 1915. Il faut donc surveiller les réserves incendie. Un élu ajoute que les restes de la guerre mettent 100 ans à remonter donc les problèmes vont seulement se montrer.

La préfecture est très sensible au sujet. Cet exercice grandeur nature a satisfait le sdis sur la manière de gérer la situation. Donc sur les sentiers en place il faudra communiquer et surveiller les incendies.

M.Thomas rappelle que la défense des incendies est une compétence communale. Il y a 3 ans, les risques liés à la sécheresse ont déjà beaucoup inquiétés et le Président avait déjà saisi l'Etat pour qu'il prépare des

procédures et solve des questions de dépollution. Le représentant de l'ONF dit que la préfecture travaille en effet quotidiennement sur le sujet.

M.Falque explique que la fumée ne se voit pas de suite sous les feuilles, et ça part très vite ensuite sur de grandes surfaces, risquant d'emporter des évacuations des habitants.

M.Jacquinet rappelle l'exercice fait avec un canadair à Madine et demande si nous sommes en lien avec ce dispositif. La réponse est positive.

M.Hazard indique qu'il y a une prise en compte du risque en raison de la spécificité de la forêt domaniale. Il n'y aura jamais d'intervention humaine dans la forêt domaniale si le feu prend. L'intervention aérienne, si le matériel adéquat est disponible (des nouveaux avions ont été commandés mais ils ne seront pas livrés avant plusieurs années), sera déjà compliqué. Et il faudra évacuer les habitants des villages à proximité. 15% des armes chimiques qui sont dans le sol n'ont pas explosé.

Un élu ajoute que la poudre rouge retrouvée dans les champs est intacte.

M.Hazard précise qu'un travail de sensibilisation du public est nécessaire. Il regrette que certaines personnes collectionnent les engins explosifs.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer la nouvelle convention de labellisation d'itinéraires de randonnée pédestre et tous documents s'y rapportant

Rapport d'orientation budgétaire 2025

Rapporteur	Madame GERARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Madame GERARD expose le ROB.

Sont soulignés 2 avantages structurels liés à la création de l'agglomération et la mutualisation il y a 10 ans.

M.Hazard ajoute que l'agglomération est davantage assujettie aux décisions de l'État notamment sur la fraction dynamique de la TVA qui est positive quand la consommation est forte, et inversement. Si il y a moins de recettes au niveau de l'état à cause d'une baisse de la consommation les collectivités subiraient une baisse.

M.Hazard indique que toutes les fonctions publiques sont concernées par l'augmentation de 12 points désormais sur 4 ans. La conséquence est que tous les acteurs sont mis à contribution avec des non compensations, alors que beaucoup sont déjà dans un déficit structurel comme les structures hospitalières. Il estime qu'il faudra bien remettre à flot les hôpitaux.

M. Jacquinet, indique que la Cnracl et autres régimes se sont fait ponctionner par les gouvernements précédents.

M.Hazard explique que le résultat d'excédent est supérieur à ce qui était escompté, ce qui est tout de même satisfaisant. Avril arrive et les collectivités ne savent pas encore l'ensemble des dotations qu'elles vont

recevoir alors qu'elles ont dut fonctionner depuis janvier tout de même. Il indique qu'il est déjà possible de savoir que certaines subventions ne vont pas baisser mais que le nombre de projets soumis sera plus élevé, notamment en projets structurants. D'autres subventions vont fortement baisser comme le fond vert. Il estime qu'un bon gestionnaire n'est pas seulement celui qui investit mais celui qui investit dans le but de générer des économies. Il rappelle que les bâtiments construits et rénovés par la CAGV ont permis d'économiser de l'énergie qui ont fait que l'explosion de la facture énergétique à moins impacté la collectivité. Les effets positifs sont ainsi visibles en moins de 2 ans. Il énumère le département qui suspend la politique d'appui aux territoires, la région qui réduit aussi ses aides, les fonds européens qui sont divisés par 3. Il annonce préférer reporter un projet plutôt qu'augmenter les impôts.

Le directeur général adjoint M. Defontenay ajoute que la charge de personnel est beaucoup plus faible que la moyenne des agglomérations de même strate, rapporté aux transferts de compétences.

Sortie de M.Beaumet

M.Hazard souligne que l'agglomération est résiliente, grâce à l'anticipation (mutualisation), l'intégration fiscale (EPCI le plus intégré de France) et une politique de gestion patrimoniale performante (cession de biens valorisés par le privé qui conforte une stratégie de développement car l'investisseur privé n'investit pas quand il ne croit pas au territoire, or il ya même des asiatiques venant investir à Baleycourt). En 2025 seront inaugurés un certain nombre de projets : 26 avril la micro folie, 11 juillet la 1ère tranche de la ville haute, 29 août crèche et médiathèque, en été le complexe maulpoix et la place de la mairie, la tribune du gymnase de Charny, le pont de l'avenue de douaumont fin juin. Le complexe tennistique sera initié cette année. Les travaux à Jules Ferry démarreront au 2ieme semestre, le délai étant dû à des notifications de subvention qui ne seront données au mieux qu'en juillet. Cette attente de subvention décale les travaux et les marchés publics confiés aux entreprises dont certaines seront peutetre locales. En fin d'année le choix du groupement de MOE pour le Théâtre sera réalisé. Donc même si le contexte national et international n'est pas le plus simple, il rappelle que le poids que les élus territoriaux ont fait peser sur l'Etat a réduit l'impact des limitations envisagées. La réduction était envisagée autour de 5 milliards, elle n'est désormais plus que de 2. Les collectivités territoriales qui sont les cellules de base de la démocratie finiront cependant par ne plus tenir et les choix budgétaires étatiques faits par plusieurs gouvernements successifs, n'aident pas.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

ADOpte le Rapport d'Orientation Budgétaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2025.

Convention de partenariat pluriannuelle entre la CAGV et la Maison de l'Emploi de la Meuse portant d'une part sur la mise en oeuvre des dispositifs d'achats socialement responsables et d'autre part sur les actions de promotion et de meilleure connaissance des métiers

Rapporteur	Monsieur Cortial	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur CORTIAL expose le projet.

Retour de M.Beaumet

M.Hazard résume la situation en exposant que, la MDE, avec les clauses sociales, permet à des personnes éloignées de l'emploi de travailler dans des entreprises titulaires de marchés publics, et que ce dispositif fonctionne bien. Même des entreprises basées dans d'autres départements peuvent employer du personnel en insertion local. Il regrette qu'il soit difficile de recruter dans les chantiers d'insertion, mais en amont il y a le problème de l'employabilité (habitat, santé, hygiène...).

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat triennale entre la Maison de l'Emploi de la Meuse et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun portant d'une part, sur la mise en oeuvre des dispositifs d'achats socialement responsables dans la commande publique et d'autre part, sur les actions de promotion et de connaissance des métiers VERSE une aide annuelle de 16 000 euros au profit de la Maison de l'Emploi pour lui permettre de mener à bien ces actions.

Désignation de représentation de la communauté d'agglomération au sein d'instance externe suite à la démission de Monsieur ROUARD

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Hazard expose le projet.

Mme Collignon se propose.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Désigne un membre titulaire au conseil d'administration du collège Buvignier : Mme Maryvonne COLLIGNON

Désignation de représentant de la Communauté d'Agglomération au sein d'instances externes suite à la démission de Monsieur Didry - GAL et Syndicat d'électrification du Nord Meusien

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur HAZARD présente le projet.

Madame GERARD se présente pour le syndicat et pour le GAL

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

DÉSIGNE les membres suivants :

Le Groupe d'Action Local (GAL) : Madame GERARD

Syndicat d'électrification du Nord Meusien : Madame GERARD

Opération Mille Talents 2025

Rapporteur	Madame MUNERELLE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Madame MUnerelle présente le projet

Sortie de Mme Mounzer

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

CONSOLIDE le dispositif dans le cadre énoncé ci-avant.

Marché C185205 AMO PLUih AVENANT n°4 Réalisation d'une OAP Trame Verte et Bleue - Environnement afin de répondre à la réglementation

Rapporteur	Monsieur ANTION	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur ANTION présente le projet

Retour de Mme Mounzer

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

ACTE la réalisation de l'étude complémentaire sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°4 au marché C185205 annexé ainsi que tout document s'y rapportant

Construction d'une crèche intercommunale sur l'espace Miribel - Lot 21 avenant 1 - Programme n° 07 1 16 06

Rapporteur	Monsieur FALQUE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M. FALQUE présente le projet

Pas de débat

Le Conseil communautaire, avec deux abstentions et un vote contre,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 avec la société TECNAL, titulaire du lot 21 des travaux de construction de la crèche intercommunale sur l'espace Miribel dans les conditions indiquées ci dessus.

Construction d'une crèche intercommunale sur l'espace Miribel - Lot 2 avenant 1 - Programme n° 07 1 16 06

Rapporteur	Monsieur Falque	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur Falque présente le projet

Pas de débat

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 avec la société Berthold titulaire du lot 2 des travaux de construction de la crèche intercommunale sur l'espace Miribel dans les conditions indiquées ci dessus

Construction d'une crèche intercommunale sur l'espace Miribel - Lot 18 avenant 1 - Programme n° 07 1 16 06

Rapporteur	Monsieur FALQUE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur FALQUE présente le projet.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 avec la société LORRAINE ENERGIE, titulaire du lot 18 des travaux de construction de la crèche intercommunale sur l'espace Miribel dans les conditions indiquées ci dessus

Marché de réhabilitation d'une Bibliothèque en médiathèque à l'Hôtel des Sociétés - Lot 4A Avenant 5 - Programme n° 07 1 15 10

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur GRIGGIO présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 5 au Lot 4A Traitement des façades attribué à Varnerot, dans les conditions indiquées ci-dessus

Construction d'une crèche intercommunale sur l'espace Miribel - Lot 20 avenant 1 - Programme n° 07 1 16 06

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur HAZARD présente le projet et rappelle que quasiment tous les équipements sont équipés de caméras de sécurité et désormais il n'y a quasiment plus d'intrusion et de dégradation. Ce qui aurait pu

conduire aussi à ce que la collectivité ne s'assure plus. Il invite les élus à regarder un reportage sur la ville de Mâcon sur ce thème. A Mont Saint Martin aucune assurance n'a voulu assurer la collectivité.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 avec la société LORR ELEC, titulaire du lot 20 des travaux de construction de la crèche intercommunale sur l'espace Miribel dans les conditions indiquées ci dessus

Modification cotisation RCC

Rapporteur	Monsieur DEHAND	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur DEHAND présente le projet. Sur la collecte des biodéchets la collectivité a été critiquée car les PAV était haut et sans pédale. Mais il a appris que la métropole de Reims a investi dans des PAV à pédale mais le système est déjà fatigué. Donc finalement le système simple qui a été choisi par la CAGV sera plus pérenne.

M.Hazard rappelle qu'il avait anticipé cette problématique de maintenance

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE de renouveler l'adhésion au Réseau Compost Citoyen du Grand Est

PREND ACTE du nouveau montant de la cotisation annuelle de 300 €

PREND ACTE que les futurs montants de la cotisation annuelle seront votés chaque année lors de l'assemblée générale

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents s'y rapportant

Mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire du Grand Verdun

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur GRIGGIO présente le projet.

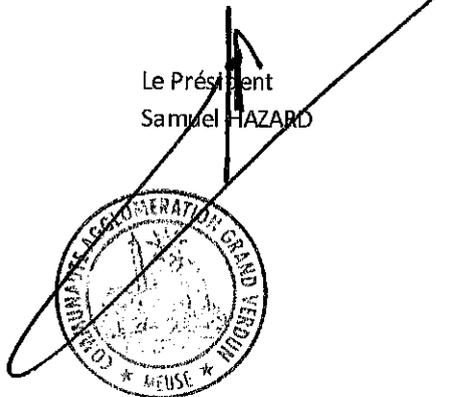
Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**PREND ACTE de la délibération cadre,
ADOpte le budget prévisionnel,
AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents afférent à ce projet**

Fin du conseil : 21h55

A VERDUN, le 20/03/2025

Le Président
Samuel HAZARD



Le Secrétaire de séance
Samuel AMBROSIO

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes, is written on the page.

